

Appel à Candidature « Mission de Service Civique »

Animateur randonnée pédestre

La valorisation ou la création des chemins de randonnées est toujours précédée d'une planification approfondie du réseau. Elle définit le point de départ, les destinations des itinéraires de randonnée et structure l'ensemble des chemins en un réseau cohérent. La planification de ce dernier permet de relier de manière judicieuse des paysages attrayants, des chemins existants, des chemins historiques et des curiosités touristiques.

Le jeune en mission de service civique « animateur randonnée » aura pour mission de mettre en œuvre et suivre les actions suivantes : connaissance du réseau de sentiers tout public et d'itinéraires VTT proposé par la communauté dans le cadre de son schéma, finalisation des fiches en vue de l'agrément au titre du PDIPR, surveillance et entretien de l'état des sentier et d'aires d'accueil du public, valorisation du patrimoine du territoire des Aspres, via rédaction de fiches.

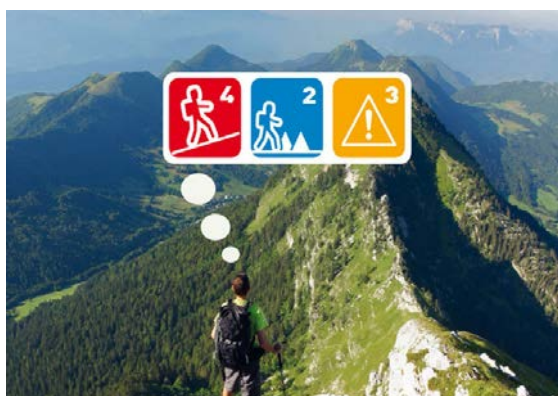
Prise de fonction le plus rapidement possible !

Dépôt de Candidatures (CV + lettre de motivation):

Communauté de Communes des Aspres

04.68.53.21.87

rh@cc-aspres.fr



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous